



République du Congo

MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE



**Direction Générale du Plan et du Développement**



# **CONTRÔLE PHYSIQUE ET FINANCIER DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS**



**MANUEL DE PROCEDURES**

**Février 2020**

# Sommaire

INTRODUCTION .....	7
I. PHASE PREPARATOIRE.....	9
1. Actualisation et validation des outils de contrôle .....	9
2. Préparation des textes .....	10
3. Formation des contrôleurs .....	10
4. Enquête documentaire .....	10
5. Départementalisation.....	11
6. Pré-remplissage des questionnaires.....	11
7. Composition du kit de l'équipe du contrôle .....	12
II. PHASE DE TERRAIN .....	12
1. Rencontre de l'équipe avec les DEP/DD plan.....	12
2. Visite des réalisations .....	13
3. Administration du questionnaire .....	14
4. Rédaction du rapport .....	14
III. TRAITEMENT ET ANALYSE .....	14
1. Traitement .....	14
a. Plan de tabulation .....	14
b. Saisie des données .....	17
c. Apurement des données.....	18
2. Analyse des résultats de l'enquête.....	18
a. Les indicateurs de contrôle des activités récurrentes des projets d'investissements publics. 18	
b. Eléments nécessaires pour une analyse approfondie des résultats de l'enquête.....	20
IV. PROCESSUS DE VALIDATION DU CONTROLE PHYSIQUE.....	21
1. Validation des outils de contrôle physique.....	21
2. Validation des résultats de collecte des données .....	21
3. Validation finale .....	22

# Liste des tableaux

Tableau n°1 : Etat d'exécution financière et physique du projet .....	15
Tableau n°2 : Evaluation des activités du projet .....	15
Tableau n°3 : Récapitulatif de l'état d'avancement des projets par ministère/département ....	16
Tableau récapitulatif des projets selon leur nature et par ministère .....	16
Tableau croisé état d'avancement des projets et nature des projets .....	17
Tableau : indicateurs de résultats des activités récurrentes des projets d'investissement public et leur mode de calcul.....	19

## Synthèse du processus de contrôle physico-financier des projets d'investissements publics

Phases/Etapes	Objectifs	Activités	Descriptions	Durée
<b>Les travaux préparatoires</b>	<i>Préparer les documents nécessaires pour la collecte des données</i>	<i>Actualisation des outils de contrôle</i>	<i>Réunions de cadrage ; Plan d'intervention ; Mise à jour du manuel de procédures du contrôle, du guide du contrôleur, du questionnaire et des tableaux d'analyse.</i>	<i>2 semaines</i>
		<i>Préparations des textes (correspondances aux ministres sectoriels, PTF, préfets, DDPD...) ;</i>	<i>Prise des notes administratives pour la sensibilisation de toutes les parties prenantes sur la mission de contrôle.</i>	<i>1 semaine</i>
		<i>Formation des agents contrôleurs</i>	<i>Formation des agents de la DGPD, des DEP et des DDPD au maniement des techniques de contrôle et à l'usage du fonds documentaire</i>	<i>2 semaines</i>
		<i>Enquête documentaire</i>	<i>Collecte des documents/informations (bons de commande, cahier de charge, fiche de suivi de projet...) auprès des DEP, PTF, DDPD, ...</i>	<i>3 semaines</i>
		<i>Départementalisation</i>	<i>Répartition des projets à contrôler par département et par ministère. Elle fournit les renseignements, notamment sur : (i) ministère ayant bénéficié d'un décaissement par projet ; (ii) l'objet de la dépense ; (iii) le maître d'œuvre (bénéficiaire) ; ...</i>	<i>6 semaines</i>

<b>Phases/Etapes</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Activités</b>	<b>Descriptions</b>	<b>Durée</b>
		<i>Pré-remplissage des questionnaires</i>	<i>Pré-remplissage du questionnaire suivant les informations recueillies pour faciliter la descente de terrain</i>	<i>1 semaine</i>
		<i>Composition du kit de l'équipe du contrôleur</i>	<i>Mise à disposition du contrôleur du kit (Budget de l'Etat, volet Investissement codifié/ministère, questionnaires, liste des projets à contrôler, chronogramme, canevas du rapport de contrôle par équipe, l'ordre de service etc.)</i>	<i>1 semaine</i>
<b>La phase de terrain</b>	<p><i>-Collecter les données en vue de leur confrontation avec l'exécution physique</i></p> <p><i>-Contrôler et évaluer les progrès accomplis dans l'exécution physique et financière des projets et leurs perspectives d'achèvement dans les délais</i></p>	<p><i>Civilités aux autorités administratives et politiques</i></p> <p><i>Rencontre avec les DEP au niveau central, les DD au niveau départemental et les entrepreneurs (opérateurs)</i></p>	<p><i>au niveau central : l'équipe du contrôle, appuyée par le DEP du ministère bénéficiaire des projets à contrôler, rencontre les autorités pour présenter les civilités et définit un chronogramme de travail ;</i></p> <p><i>au niveau départemental : l'équipe du contrôle reçue par le DD plan, après présentation des civilités à l'autorité locale, organise une séance de travail avec les parties prenantes (DD bénéficiaire, DD technique,...) de la mission et définit une méthodologie de travail.</i></p>	<i>4 semaines</i>
		<i>Visite des réalisations</i>	<i>Contrôle des réalisations des projets</i>	

<b>Phases/Etapes</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Activités</b>	<b>Descriptions</b>	<b>Durée</b>
			<i>d'investissements en vue de constater de visu l'adéquation entre le niveau d'exécution financière et la réalisation physique sur le terrain</i>	
		<i>Interviews</i>	<i>Administration du questionnaire auprès du répondant (entrepreneur, autorités locales...)</i>	
		<i>Rédaction du rapport du contrôleur</i>	<i>Soumission du rapport pour validation par l'autorité locale du département (préfet, secrétaire général, maire,) ou par le DEP/conseiller/Dircab... au niveau de Brazzaville.</i>	
<b>Traitement et analyse des données</b>	<i>-Disposer progressivement d'une base des données fiables sur le contrôle des projets</i>	<i>Dépouillement, traitement et analyse de données</i>	<i>Comptage des questionnaires ; Correction des incohérences des entrées des données dans un même questionnaire ; Analyse des indicateurs.</i>	<i>3 semaines</i>
<b>Rédaction, validation et publication du rapport</b>	<i>-Rendre disponible le rapport physico-financier des projets d'investissement en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des projets ; -Amender le document afin de le rendre plus cohérent, compréhensible à toutes les parties prenantes ; -Rendre officiel le rapport de contrôle physico-financier.</i>	<i>Rédaction, validation et publication du rapport</i>	<i>Rédaction du rapport de contrôle par les services techniques de la DGPD.  Validation du rapport par le ministre en charge du plan.  Transmission du rapport au Premier ministre pour compétence</i>	<i>3 semaines</i>

## **INTRODUCTION**

En 1982, la République du Congo s'est dotée de la loi n° 28/82 du 7 juillet 1982 portant organisation du contrôle des plans et programmes. En effet, l'article 2 de cette loi dispose : « la mise en œuvre des procédures portant sur le pilotage, le contrôle et l'évaluation du plan est assurée sous la responsabilité principale du ministère chargé du plan ». L'article 9 de la même loi stipule que le ministère du plan effectue un contrôle exhaustif principal projet par projet, deux ou trois fois par an.

La loi n°36-2017 du 03 octobre 2017 relative aux lois de finances en son article 82, stipule que : « les opérations relatives à l'exécution de la loi de finances sont soumises à un triple contrôle parlementaire, administratif et juridictionnel ».

Le décret n° 2017- 410 du 10 octobre 2017 donne les prérogatives au Ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale (MPSIR) de coordonner et de piloter le contrôle de l'exécution physico-financière des projets et programmes d'investissement public.

Le décret n° 2003-129 du 31 juillet 2003 portant attributions et organisation de la direction générale du plan et du développement assigne entre autres missions :

- assurer le suivi et le contrôle de l'exécution des programmes annuels et pluriannuels de développement économique et social ;
- suivre l'exécution des projets et programmes d'investissement public et en assurer le contrôle physico-financier ;
- contrôler l'exécution des projets financés sur les emprunts et les dons ;
- (iv) élaborer le rapport annuel d'exécution physique et financière du budget de l'Etat, volet investissement.

Compte tenu de ces missions, la direction générale du plan et du développement (DGPD) réalise chaque trimestre de l'année un contrôle physique et financier des investissements publics. Ces différents contrôles concernent l'exécution

physique et financière des projets ayant bénéficié d'un décaissement d'une part et des projets réalisés non décaissés d'autre part au titre du budget de l'Etat, volet investissement.

L'expérience a montré que la réussite d'une mission du contrôle physique et financier des projets d'investissement public dépend largement de l'implication de toutes les parties prenantes.

En effet, le contrôle vise à réaliser les principaux objectifs suivants :

- renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des projets : suivi de l'application du code de passation des marchés publics, des procédures de la chaîne des dépenses publiques, études préalables des projets avec inscription au budget, respect des clauses du cahier des charges, etc. ;
- évaluer les progrès accomplis dans l'exécution physique et financière des projets et leurs perspectives d'achèvement dans les délais ;
- collecter les données et faire les projections des charges récurrentes des projets en vue de leur inscription au budget ;
- édifier progressivement une base des données fiables sur le contrôle des projets.

Pour répondre à ces objectifs, la DGPD a produit entre autres outils le manuel de procédures de contrôle, le guide du contrôleur et le questionnaire pour une mission de contrôle physique et financier des projets.

Ainsi, le manuel de procédures de contrôle est destiné à développer les compétences des cadres et agents de la DGPD, des directions des études et de la planification des ministères, des directions départementales du plan et développement, et de toute autre personne en matière de contrôle des investissements publics. Il est conçu notamment pour expliquer les différentes

phases de réalisation du contrôle physico-financier des projets d'investissement public.

Il est divisé en quatre (04) phases :

- la phase préparatoire ;
- la phase de collecte des données (descente sur le terrain) ;
- la phase de traitement et d'analyse des données ;
- la phase de rédaction, de validation et de publication du rapport.

## **I. PHASE PREPARATOIRE**

La phase préparatoire du contrôle physique et financier des projets d'investissements publics comprend sept (07) grandes activités :

- i. actualisation et validation des outils de contrôle,
- ii. préparation des textes,
- iii. formation des contrôleurs,
- iv. enquête documentaire,
- v. départementalisation,
- vi. pré-remplissage des questionnaires
- vii. et composition du kit du contrôleur.

### **1. Actualisation et validation des outils de contrôle**

Cette activité démarre par des réunions de cadrage entre la DGPD, les DEP et les DDPD. Ces réunions devraient permettre à la DGPD de mettre à jour et de valider le manuel de procédures du contrôle, le guide du contrôleur, le questionnaire de contrôle et les tableaux d'analyses<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Tableau n° 1 : Exécution financière des projets par activité ; Tableau n° 2 : Exécution physique des projets par activité ; Tableau n° 3 : Récapitulatif de l'exécution des projets contrôlés par ministère ; Tableau n° 4 : Récapitulatif de l'état d'avancement des projets contrôlés par ministère et Tableau n° 5 : Evaluation des activités du projet (N.B: ce dernier tableau devant constituer le format définitif du rapport de contrôle).

## **2. Préparation des textes**

Il s'agit pour le ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale de prendre des notes administratives pour la sensibilisation de toutes les parties prenantes à la mission de contrôle, notamment des correspondances adressées aux ministres sectoriels, aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF), Préfets, Directeurs Départementaux du Plan et du Développement (DDPD).

## **3. Formation des contrôleurs**

Cette activité porte sur la formation des agents et cadres de la DGPD, des DEP, des DDPD et des personnes ressources aux techniques de contrôle et à l'usage des kits (questionnaires, guide du contrôleur, liste des projets).

Il sied de noter que cette formation se déroule en deux étapes :

- la formation des formateurs ;
- la formation des contrôleurs.

## **4. Enquête documentaire**

Elle consiste à la recherche des documents renfermant les informations de base, à savoir :

- études de faisabilité du projet (analyse technique, économique, financière, sociale, environnementale et institutionnelle, implications du projet sur le système urbain ou départemental, etc.) ;
- résumé exécutif des divers rapports sur les projets ;
- cahiers de charges (prescriptions techniques particulières liées à la réalisation du projet) ;
- bons de commande, lettres de commande, contrats avec les prestataires de services, bons de livraison, PV de réception provisoire ou définitive (constatant l'état d'avancement à mi-parcours ou définitif du projet).

## **5. Départementalisation**

La départementalisation consiste à répartir les projets à contrôler par département et par ministère. Elle est mise en place par des logiciels spécialisés (SPSS, Stata, Excel...) et établit un lien entre l'exécution financière et le projet ayant bénéficié d'un décaissement ou d'un préfinancement de l'opérateur économique après le traitement des imputations.

Elle fournit aussi les renseignements suivants :

- le ministère ayant effectué l'engagement ;
- l'intitulé du projet ;
- la localité (lieu d'exécution physique de la dépense) ;
- l'objet de la dépense ;
- le contrat (nature du marché) ;
- l'opérateur (attributaire du marché) ;
- le montant décaissé ;
- le département bénéficiaire du projet ;
- le secteur concerné.

La départementalisation est un support déterminant pour chaque équipe de mission devant se déployer localement sur l'ensemble du territoire national.

## **6. Pré-remplissage des questionnaires**

Après le rapprochement des informations disponibles à la DGPD de celles des DEP, le module 1 (caractéristiques du projet), module 2 (caractéristique de la dépense) et module 3 (caractéristique du marché) du questionnaire sont renseignés au niveau central.

Par contre, le module 4 relatif à l'exécution physique du marché sera renseigné sur le terrain.

## **7. Composition du kit de l'équipe du contrôle**

Pour réaliser le contrôle, un kit est préparé et mis à la disposition du contrôleur pour le travail de terrain. Il est composé notamment de :

- budget de l'Etat, volet Investissement (journal des actions programmées et le codifié) ;
- guide du contrôleur ;
- questionnaire ;
- liste des projets à contrôler ;
- chronogramme ;
- canevas du rapport de contrôle par équipe ;
- ordre de service ;
- badge ;
- code de passation des marchés ;
- dossier du marché ;
- appareil photo numérique.

## **II. PHASE DE TERRAIN**

Cette phase consiste à collecter les données, contrôler et évaluer les progrès accomplis dans l'exécution physique des projets et leurs perspectives d'achèvement dans les délais.

A ce stade, quatre (04) activités sont à mener à savoir :

### **1. Rencontre de l'équipe avec les DEP/DD plan**

- Au niveau central : l'équipe du contrôle, appuyée par le DEP du ministère bénéficiaire des projets à contrôler, rencontre les autorités pour présenter les civilités et définit la méthodologie et le chronogramme de travail ;

- Au niveau départemental : l'équipe du contrôle reçue par le DD plan, après présentation des civilités à l'autorité locale, organise une séance de travail avec les parties prenantes (DD bénéficiaire, DD technique, les maîtres d'œuvre (opérateurs) de la mission et définit la méthodologie et le chronogramme de travail. Au cours de cette réunion d'échange, la liste des projets à contrôler peut être actualisée.

**N.B :** la méthodologie permet, suite aux informations de la départementalisation, de procéder à un regroupement des projets selon la zone géographique (arrondissement, commune/sous-préfecture, quartier/village) et de bâtir les stratégies de déploiement sur le terrain.

Le chronogramme consiste à établir un calendrier de descente sur le terrain tenant compte du délai de la mission.

## **2. Visite des réalisations**

A ce niveau, la mission de l'équipe consiste à contrôler les réalisations des projets d'investissements en vue de constater de visu l'adéquation entre niveau d'exécution financière et réalisation physique sur le terrain.

Prennent part à la visite :

- Au niveau central : l'équipe du contrôle de la DGPD, le DEP du ministère bénéficiaire, les maîtres d'œuvre (opérateurs) et le représentant des structures techniques (BCBTP et autres) ;
- Au niveau départemental : l'équipe du contrôle de la DGPD, le DD plan et développement, le DD du ministère bénéficiaire, le DD des structures techniques ou dans le cas échéant certaines catégories (experts et autres) et les maîtres d'œuvre (opérateurs).

### **3. Administration du questionnaire**

Lors de la visite sur le terrain, l'équipe de contrôle administre le questionnaire selon la constatation des réalisations du projet et les renseignements reçus des personnes ressources (entrepreneurs, autorité locale, population, ...).

### **4. Rédaction du rapport**

En fin de mission de terrain, un rapport est rédigé et présenté pour validation par le Ministre/Dircab/conseiller au niveau de Brazzaville et par l'autorité locale (préfet, secrétaire général, maire) au niveau des autres départements.

## **III. TRAITEMENT ET ANALYSE**

Cette partie de la méthodologie est consacrée aux étapes et composantes du traitement des données recueillies sur le terrain d'une part, et aux éléments à partir desquels l'analyse de ces données pourrait s'adosser, d'autre part.

### **1. Traitement**

Le système informationnel de contrôle physique des investissements publics comprend trois (3) étapes : la tabulation, de la saisie et de l'apurement de données.

#### ***a. Plan de tabulation***

Le plan de tabulation est l'ensemble de prototypes de tableaux statistiques élaborés pour présenter les principaux résultats du contrôle physique des investissements publics. Il permet notamment de dresser les différents tableaux récapitulatifs indispensables à l'analyse des résultats.

Tableau n°1 : Etat d'exécution financière et physique du projet

Intitulé du projet	Localisation	Situation financière		Situation physique		Emplois générés	Observations
		Prévision	décaissement	Etat d'avancement			
			montant	%	(non commencé, en cours...		
<b>Total</b>							

Ce tableau permet de connaître, pour chaque projet, les prévisions budgétaires, le montant total des décaissements pour l'ensemble des activités, la localisation géographique et les taux de réalisation financière et physique.

Tableau n°2 : Evaluation des activités du projet

N°	Activités	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Taux de réalisation physique	Observations

Ce tableau présente pour chaque activité du projet, les résultats attendus, les indicateurs de résultats, le taux de réalisation ainsi que les observations faites par l'agent contrôleur lors de la mission de collecte de données.

Tableau n°3 : Récapitulatif de l'état d'avancement des projets par ministère/département

Ministère/Département	Etat d'avancement										Total	
	Non commencé		En cours		Achevé non réceptionné		Achevé réceptionné		Suspendus		Nbre	Montant décaissé
	Nbre	Montant décaissé	Nbre	Montant décaissé	Nbre	Montant décaissé	Nbre	Montant décaissé	Nbre	Montant décaissé		
<b>Total</b>												

Dans ce tableau, il est présenté pour chaque ministère/département, le nombre et le montant décaissé des projets en cours, des projets achevés et réceptionnés, des projets achevés et non réceptionnés, des projets suspendus, des projets non commencés, des projets abandonnés et des projets réalisés sans décaissement (projets préfinancés par les entrepreneurs).

Tableau récapitulatif des projets selon leur nature et par ministère

Nature de la dépense	Nombre de projets	Prévision	Décaissement	Taux d'exécution financière	Taux d'exécution physique
Construction					
Etudes					
Renforcement des capacités					
Equipement					
...					

A travers ce tableau, l'équipe de rédaction met en lumière les natures de dépenses qui concentrent le plus de ressources budgétaires. Sur la base de ces informations, les rédacteurs peuvent argumenter sur l'efficacité des sommes décaissées en les rapprochant au taux d'exécution physique des projets. Ils peuvent également se faire une idée de la qualité des ouvrages lorsque, par exemple, les sommes consacrées aux études sont inférieures aux montants alloués aux travaux de construction ou d'aménagement.

Tableau croisé état d'avancement des projets et nature des projets

Nature de la dépense/projet	Projets en cours		Projets abandonnés		Projets suspendus		Projets arrêtés		Projets Achevés	
	Nbre de projets	%	Nbre de projets	%	Nbre de projets	%	Nbre de projets	%	Nbre de projets	%
Construction										
Etudes										
Renforcement des capacités										
Equipement										
...										

Lors de l'analyse des résultats de l'enquête, ce tableau croisé permettra de montrer pour chaque nature de dépense, le nombre de projets selon son état d'avancement. Grâce à ce tableau, il sera possible de déterminer la part de chaque nature de projets par type d'état d'avancement. Exemple : la proportion des projets « Construction » sur l'ensemble des projets en cours ; ou encore la part des projets « Etudes » sur les projets abandonnés. Le modèle du tableau croisé se présente de la manière ci-après :

### ***b. Saisie des données***

Après la collecte des données du contrôle physique des projets, les informations recueillies sont saisies à travers un logiciel de gestion des bases de données.

### *c. Apurement des données*

L'apurement est une étape lors de laquelle le fichier de données de l'enquête subit plusieurs tests de cohérence afin d'en améliorer la qualité. A cet effet, une commission technique est mise en place pour ajuster les erreurs constatées lors de la saisie des données.

Il convient de rappeler que préalablement à l'opération de saisie, cette commission a la charge de revoir les informations provenant du terrain (les rapports de mission, les questionnaires et les fiches de dépense) afin de s'assurer qu'elles ne sont pas de mauvaise qualité. Il s'agit ici de traiter les hors-champs, les non-réponses, les valeurs atypiques, les valeurs manquantes, etc.

## **2. Analyse des résultats de l'enquête**

Cette partie est subdivisée en deux (02) points. Le premier présente le tableau les indicateurs des activités récurrentes des projets d'investissement public et le second met en exergue les éléments nécessaires pour une analyse approfondie des résultats d'une mission de contrôle physique.

### *a. Les indicateurs de contrôle des activités récurrentes des projets d'investissements publics*

Un projet d'investissement est constitué d'une ou de plusieurs activités qui sont déclinées en une ou plusieurs dépenses. L'enquête sur le terrain, réalisée par la direction générale du plan et du développement, consiste à s'assurer de l'effectivité de ces activités. Dans le tableau ci-après, sont présentés les activités les plus récurrentes d'une mission de contrôle physique des investissements publics, leurs indicateurs et les méthodes de calcul de ces indicateurs. Les agents contrôleurs s'inspirent de ce tableau pour renseigner les indicateurs de résultats dans le cadre des missions de terrain.

Tableau : indicateurs de résultats des activités récurrentes des projets d'investissement public et leur mode de calcul

Activités	Indicateurs de résultats	Unité	Formule
Construction bâtiments	Nombre de bâtiments construits	Nombre	
	Taux de réalisation	%	Nombre de bâtiments construits/ nombre de bâtiments prévus
Construction routes	Nombre d'ouvrages construits	Nombre/linéaire	
	Taux de réalisation	%	Nombre d'ouvrages construits/nombre d'ouvrages prévus
Construction ponts	Nombre d'ouvrages construits	nombre	
	Taux de réalisation	%	Nombre d'ouvrages construits/nombre d'ouvrages prévus
Construction forage	Nombre d'ouvrages construits	nombre	
	Taux de réalisation	%	Nombre d'ouvrages construits/nombre d'ouvrages prévus
Construction de SAEP	Nombre de SAEP construits	Nombre	
	Taux de réalisation	%	Nombre de SAEP construits/nombre de SAEP prévus
Réhabilitation bâtiments/Logements	Nombre de bâtiments/logements réhabilités		
	Taux de réalisation	%	Nombre de bâtiments réhabilités/nombre de bâtiments à réhabiliter
Travaux d'aménagement routes	Linéaire de route aménagée	Kilomètre	
	Taux de réalisation	%	Nombre de kilomètres aménagés/nombre de kilomètres à aménager
Travaux d'aménagement voiries	Nombre de voiries aménagées		
	Taux de réalisation	%	Nombre de voiries aménagées/nombre de voiries à aménager
Acquisition matériel	Quantité de matériel livrée	Nombre	
	Taux de réalisation	%	Nombre de matériel livré/ nombre de matériel commandé
Etudes	Rapport d'étude disponible		
Renforcement des capacités du personnel	Nombre de personnes formées	Nombre	
	Taux	%	Nombre de personnes formées/nombre total de personnes à

Activités	Indicateurs de résultats	Unité	Formule
			former
Ingénieur conseil (suivi et contrôle des travaux)	Rapports de suivi disponibles	Nombre	

***b. Eléments nécessaires pour une analyse approfondie des résultats de l'enquête***

Le rapport de contrôle physique est un document d'importance capitale qui permet de mesurer l'efficacité et l'efficience des investissements publics, d'une part et constitue un outil d'aide à la prise de décisions pertinentes par le Gouvernement, d'autre part. Il est aussi utile aux institutions de contrôle (le Parlement, la Cour des comptes et de discipline budgétaire, l'inspection générale d'Etat).

Pour analyser de manière précise les informations collectées sur le terrain, l'équipe de rédaction doit :

- disposer du budget de l'Etat, volet investissement, de l'exercice auquel se rattache le décaissement ;
- s'assurer que tous les projets d'investissement public exécutés sur le territoire national sont contrôlés ;
- avoir la prévision, le décaissement, le taux d'exécution financière et le taux d'exécution physique du projet ;
- s'assurer que les prévisions budgétaires obéissent aux clauses contractuelles du marché ;
- être en mesure d'expliquer de façon claire les facteurs à l'origine du faible taux de décaissement ;
- apporter des éléments sur les raisons de l'état d'avancement du projet ;
- par rapport aux résultats du terrain, décrire les difficultés liées à l'exécution du projet ;
- pour chaque ministère mettre en évidence la proportion des projets en cours, projets non commencés, projets abandonnés, projet suspendus et projets arrêtés par rapport à l'ensemble des projets recensés ;
- s'assurer que les dépenses qui découlent d'une activité se rattachent bel et bien à celle-ci ;

- présenter les données par des graphiques pour illustrer une situation donnée.

Toutes ces dispositions doivent s'adosser sur la situation des différentes activités/dépenses des projets analysés.

#### **IV. PROCESSUS DE VALIDATION DU CONTROLE PHYSIQUE**

Le processus de validation du contrôle physique se fait en trois (03) étapes :

- i. validation des outils de contrôle ;
- ii. validation des résultats de collecte des données
- iii. et validation en conseil de cabinet et conseil des ministres.

##### **1. Validation des outils de contrôle physique**

Après l'actualisation des outils de contrôle physico-financier par la DGPD, un comité est mis en place par le ministre en charge du plan pour la validation desdits outils (le manuel de procédures du contrôle et le guide du contrôleur).

Prendent part à cette activité, le comité technique du ministère en charge du plan, les agents et cadres de la DGPD. A la fin de ces travaux, les documents pour la collecte des données sont validés.

##### **2. Validation des résultats de collecte des données**

A ce stade, la validation des résultats de collecte des données se fait à deux (02) niveaux, à savoir :

- i. au niveau départemental
- ii. et au niveau central.

##### **• Au niveau départemental**

Au terme de la mission de contrôle sur le terrain, un rapport est rédigé et présenté à l'autorité locale (préfet, secrétaire général, sous-préfet, maire) au niveau des départements.

- **Au niveau central**

Après rédaction du rapport des résultats de contrôle d'exécution physico-financière par l'équipe technique de la DGPD, une réunion est organisée sous la présidence du ministre en charge du plan pour examen et validation dudit rapport.

Cette réunion connaîtra la participation d'un comité mis en place par le Ministre en charge du plan.

### **3. Validation finale**

Après validation du rapport des résultats de contrôle d'exécution physico-financière par le ministre en charge du plan, le document est transmis au Premier ministre pour compétence. /-

CABINET

N° 009.20 /MPSIR-CAB. - 4

**NOTE DE SERVICE**

Il est mis en place conformément au décret n°2017-410 du 10 octobre 2017 relatif aux attributions du ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, le manuel de procédure du contrôle physico - financier des projets d'investissement public.

La présente note prend effet à compter de la date de sa signature. 

Fait à Brazzaville, le 17 FEV 2020

Le Ministre,

  
Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS

